



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

DOSSIER DE PRESSE

Les orientations stratégiques de l'ADEME Grand Est

Réunion du comité régional d'orientation de l'agence et visite d'une unité de méthanisation

Jean-Luc Marx, préfet de la région Grand Est et délégué territorial de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), a présidé, ce mercredi 29 mai, le comité régional d'orientation de l'agence.

Ce comité annuel permet de dresser le bilan de l'année écoulée et de poser les orientations pour l'année à venir.

Il comprend les préfets de département, le président du conseil régional Grand Est, les présidents des conseils départementaux, les services de l'État (DIRECCTE, DRAAF, DREAL, DRFIP) et des personnalités qualifiées membres de la commission régionale des aides de l'ADEME.

L'ADEME en bref

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) participe, en tant qu'opérateur de l'État, à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale.

L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

Les orientations stratégiques de l'ADEME
Grand Est

Bilan 2018 : 54 millions d'euros d'aides pour la transition énergétique

En 2018, l'ADEME Grand Est a engagé **plus de 300 contrats** pour un montant de **54 millions d'euros d'aides** à la réalisation de projets de transition énergétique. Ces aides représentent **10 % du budget national d'intervention de l'ADEME**.

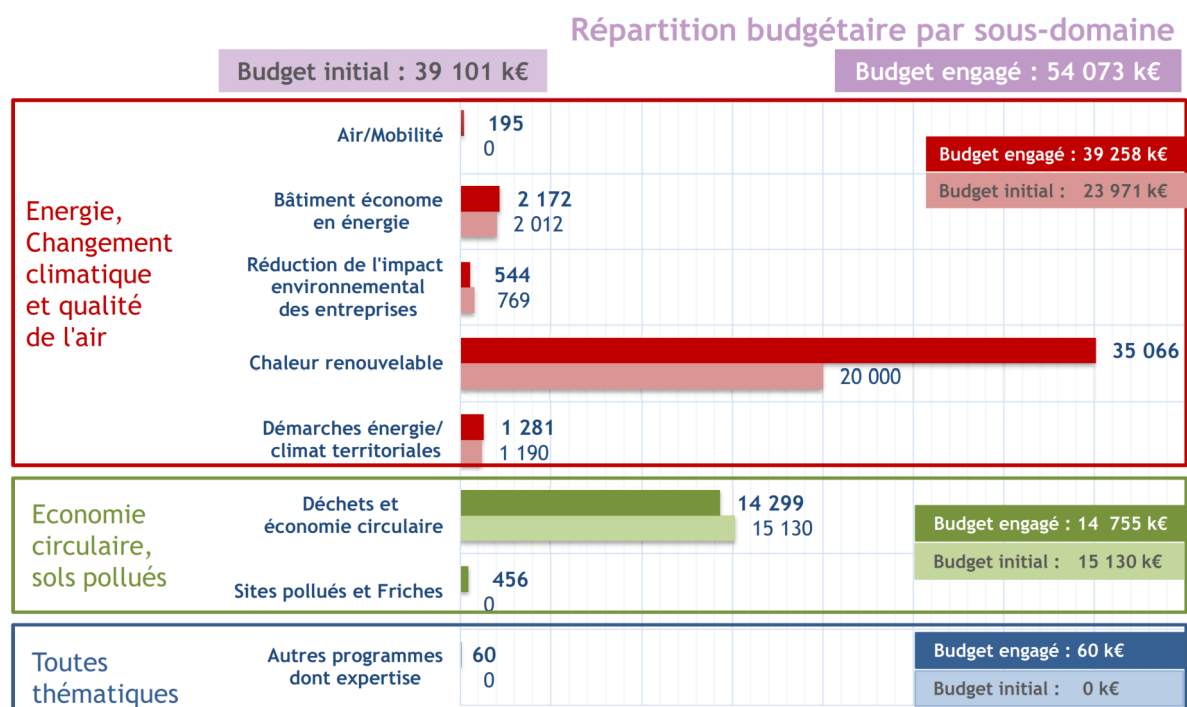
Le dispositif d'aides financières couvre l'ensemble des champs d'intervention de l'ADEME :

- les économies d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- le développement des énergies renouvelables,
- le développement de l'économie circulaire et la gestion des déchets,
- la reconversion des friches et sites pollués,
- l'amélioration de la qualité de l'air intérieur ou extérieur.

4 types d'aides sont proposées par l'ADEME :

- aides à la réalisation,
- aides à la connaissance,
- aides au changement de comportement,
- aides dans le cadre d'un contrat d'objectifs.

Budget 2018 de l'ADEME dans le Grand Est :





PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

Les grandes orientations de l'ADEME pour 2019

Aujourd'hui, le projet de programmation pluriannuelle de l'énergie, la stratégie nationale bas carbone, la feuille de route économie circulaire, le plan rénovation énergétique des bâtiments, le plan mobilité ou encore le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, conduisent l'ADEME Grand Est à **intensifier son action** auprès des collectivités, des entreprises et du grand public **pour s'engager dans la transition**.

Aussi, les orientations 2019 de l'ADEME Grand Est s'articulent autour de **deux grandes missions** :

- Accompagner les acteurs locaux – collectivités, entreprises, associations – dans une transformation progressive de leurs activités et services pour répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique ;
- Orienter massivement les flux financiers vers des investissements vertueux, tant sur le plan environnemental que sociétal, en déployant des programmes d'actions *via*, notamment, les différents fonds d'intervention qui lui sont confiés par l'État : fonds chaleur, fonds déchets, fonds air mobilité et fonds pour les projets investissement d'avenir.

S'agissant du grand public, l'ADEME propose aux particuliers de nombreux guides pratiques pour les accompagner au quotidien : réduire ses factures d'électricité, de gaz et de fioul ou son budget déplacement, rénover l'habitat ou recourir aux énergies renouvelables, acheter responsable ou encore adopter le compostage. L'ADEME propose également aux enseignants et aux animateurs jeunesse de nombreuses ressources pédagogiques pour sensibiliser les jeunes au développement durable.

Dans le cadre du **contrat d'objectif 2016-2019 fixé avec l'État**, l'ADEME renforcera en particulier son action territoriale en faveur de la transition écologique :

- augmentation du fonds chaleur de 215 millions d'euros à 307 millions d'euros et sa déclinaison sur les territoires de projet ;
- mise en œuvre des appels à projets liés au plan mobilité et au plan hydrogène ;
- poursuite de la mise en œuvre des grandes stratégies cibles de l'agence : entreprises, collectivités et grand public ;
- développement auprès des collectivités des démarches de prospective et d'adaptation au changement climatique ;
- territorialisation des politiques d'économie circulaire et déchets avec notamment le déploiement du nouveau label « économie circulaire » et la montée en puissance du programme « TPE et PME gagnantes sur tous les coûts » ;
- poursuite de la montée en charge du label Cit'ergie, pour poursuivre l'accompagnement des démarches territoriales intégrées en s'appuyant sur la généralisation de l'obligation d'adopter des plans climat air énergie territoire (PCAET) pour les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 20 000 habitants.



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

Les orientations stratégiques de l'ADEME
Grand Est

Une dynamique à inscrire dans la durée

Le déploiement de Cit'ergie, labellisation européenne qui récompense la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse et favorise le déclenchement d'arbitrages financiers en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique, permettra de continuer d'inscrire les territoires dans une trajectoire de transition énergétique et écologique sur le moyen et le long terme.

À ce jour, 30 collectivités de la région Grand Est sont engagées dans la démarche.

Aussi, et afin d'amplifier cette dynamique et de l'inscrire dans la durée, l'ADEME continue d'**initier des partenariats pour mettre en place des relais** permettant de démultiplier les ambassadeurs de la transition énergétique. Après l'accord de partenariat signé avec la CCI Grand Est en 2018, un accord de partenariat devrait être signé en 2019 avec la chambre régionale de métiers.

À ces partenariats s'ajoutent des réseaux d'animateurs en capacité de relayer les messages en faveur de la transition et d'entraîner l'ensemble des acteurs dans des démarches vertueuses : ambassadeurs de la mobilité durable, conseillers en énergie partagés, etc. À ce jour l'ensemble du réseau climat air énergie compte plus de 300 personnes.

Enfin, l'ADEME Grand Est accompagne toujours sur le terrain des opérations de référence, contribuant à confirmer voire à renforcer des orientations spécifiques régionales telles que le partenariat formalisé et durable avec la conseil régional, s'appuyant sur une identité (Climaxion) et des moyens financiers communs.

Les priorités opérationnelles 2019

En lien avec les objectifs nationaux, la direction régionale Grand Est de l'ADEME a défini quatre axes prioritaires pour 2019 :

- **Territoires durables** : avec le soutien financier aux lauréats des appels à projets mobilité, l'amélioration de la qualité de l'air en se mobilisant, notamment avec la DREAL, aux côtés des agglomérations de Reims et de Strasbourg, la reconversion des friches industrielles.
- **Transition énergétique** : avec le développement des énergies renouvelables et de récupération, la création ou l'extension des réseaux de chaleur, le soutien de filières valorisant les bio-ressources se substituant aux énergies fossiles et la promotion de solutions de production d'hydrogène renouvelable.
- **Économie circulaire** : avec l'accompagnement des entreprises dans la mise en œuvre de nouveaux modèles économiques tels que l'éco-conception, l'économie de la fonctionnalité/coopération ou encore l'écologie industrielle et territoriale, la mobilisation des partenaires dans le réseau COLLECTif, l'optimisation de la gestion des déchets à la charge des collectivités (tarification incitative, tri des biodéchets, maîtrise des coûts, etc.) et le soutien des collectivités dans la mise en place d'une démarche territoriale d'économie circulaire Intégrée.



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

- **Bâtiment** : en poursuivant la rénovation énergétique des bâtiments et le développement du réseau conseil énergie partagé.

Les enjeux de l'ADEME pour 2019

- Mieux s'impliquer dans les écosystèmes territoriaux du développement économique, de la R&D et de l'innovation afin de les mobiliser au service de nos objectifs
- Décliner la stratégie bioéconomie de l'ADEME en synergie avec la stratégie bioéconomie régionale
- Renforcer l'implication sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique
- Poursuivre le travail de prospective sur l'impact emploi de la TEE dans le Grand Est
- S'impliquer dans l'Agence nationale de cohésion des territoires.

Les appels à projets de l'ADEME pour 2019

- Émergence de nouvelles démarches d'Ecologie Industrielle et Territoriale (clôture 16 juin 2019)
- Production et fourniture d'hydrogène décarboné pour des consommateurs industriels (clôture 18 juin 2019)
- Photovoltaïque en autoconsommation collective (clôture 30 juin 2019)
- Accompagnement de projets territoriaux au service du développement de la filière forêt-bois (clôture 1er juillet 2019)
- Mobilisation de l'ensemble de la filière BTP pour répondre aux enjeux de la réduction et de la valorisation des déchets – depuis l'aménagement jusqu'à la valorisation des matériaux et des déchets (clôture 13 juillet 2019)
- Économie circulaire, recyclage et valorisation des déchets (clôture 2 septembre 2019)
- Écosystèmes de mobilité hydrogène (clôture 8 novembre 2019)
- Appel à Projets Régional 2019 - « Reconversion des friches industrielles – Études et techniques de dépollution exemplaires - Dépollution Exempleire (clôture 08 novembre 2019)
- etc.

Retrouvez la liste complète des appels à projets sur le site internet de l'ADEME :

<https://grand-est.ademe.fr/actualites/appels-projets>



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

L'exemple de la méthanisation

L'ADEME soutient le développement de la méthanisation depuis 2004 tant sur les travaux de recherche et développement, l'accompagnement, la structuration et la professionnalisation de la filière que sur le soutien financier à la réalisation des projets pour assurer une rentabilité acceptable, en complément de tarif d'achat de l'énergie produite (électricité ou bio-méthane injecté dans un réseau de distribution ou de transport de gaz).

Le soutien financier de l'ADEME à la filière méthanisation s'élève depuis 2004, pour l'ensemble du Grand Est, à **219 réalisations ou projets en cours** pour un montant de subventions cumulé de **77 millions d'euros** et **218 emplois créés**.

La filière arrive à maturité pour les projets « standards » qui, progressivement, trouvent leur rentabilité avec les mécanismes d'obligation d'achat de l'énergie. Le développement de projets nouveaux est essentiellement soumis à un besoin d'apport financier, notamment en fonds propres (les porteurs du monde agricole n'étant pas toujours en mesure de les apporter seuls), dans la phase de démarrage des projets.

Avec ces 219 projets dans le Grand Est, la filière fait aujourd'hui l'objet d'un écosystème structuré autour du club biogaz de l'association technique énergie environnement (ATEE), du syndicat d'énergie renouvelable, de l'association des agriculteurs méthaniseurs de France et de pôles de R&D (IAR, Biogaz Vallée, etc.). Les bureaux d'étude et les fournisseurs de matériels se sont également professionnalisés et organisés.

L'ADEME étudie les modalités pour faire évoluer progressivement les soutiens financiers aux projets « standards » qui ont fait l'objet de références et d'un retour d'expérience suffisant, au profit d'un maintien d'activité sur l'accompagnement de l'innovation et le soutien aux projets plus risqués et disposant de peu de retour d'expérience.

L'unité de méthanisation Méthachrist à Woellenheim

L'EARL du Haut Village est une exploitation agricole familiale qui comprend un élevage de 60 vaches laitières prim'holstein et des cultures végétales (maïs). Depuis plusieurs années, les exploitants agissent concrètement pour développer leur activité en suivant une démarche vertueuse sur le plan environnemental et pérenne sur le plan économique. En 2014, ils s'appuient sur une nouvelle ligne de distribution de gaz réalisée par Gaz de Strasbourg pour monter un projet de méthanisation reliée à un réseau de chaleur. Une unité de méthanisation est ainsi construite *via* la SAS Méthachrist.

Elle est alimentée par les déchets organiques de l'exploitation et des exploitations voisines. Le biométhane produit est directement injectée dans le réseau.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Les orientations stratégiques de l'ADEME
Grand Est

Basée sur la production de biogaz grâce à la valorisation de déchets organiques, la méthanisation apporte une réponse technique au défi de la production d'énergies renouvelables et de la réduction des gaz à effet de serre en optimisant la valorisation de la matière organique avec le retour au sol du digestat.

Pour Métachrist, il s'agit :

- de créer une plus-value sur les produits résiduels agricoles,
- de gérer ses résidus de culture et ceux des exploitations voisines,
- de diversifier les activités et les revenus de l'exploitation,
- de proposer une énergie renouvelable proche des besoins de consommation.

Bilan en chiffres

- 4,2 millions d'euros d'investissement
- 757 000 euros de l'ADEME
- 7 ans pour retour sur investissement
- 10 900 tonnes de matières traitées par an
- 10 417 MWh de biométhane injectés sur le réseau par an
- 10 000 m³ de digestat épandus par an
- 1 500 tonnes de CO₂ évitées par an

Contacts presse

Préfecture de la région Grand Est
Aurélie Contrecivile | 06 73 85 16 45 | aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr

ADEME
Nathalie Chornowicz | 06 83 11 80 77 | nathalie@terredinfo.fr